

# SUBTERRANEA

Bulletin  
de la

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'ÉTUDE

des

SOUTERRAINS

1976 - N° 18

. P. NOLLENT - Souterrain de Barbaran à Châtres-sur-Cher (L. et Ch.).....	25
. M. GRAZIANI et J. MURAT - Le Caux de Salles, commune de Beleymas (Dordogne).....	29
. S. AVRILLEAU - Les souterrains 1 et 2 des Pompies à Saint-Front-d'Alemps (Dordogne).....	34
. R. MAUNY - Préécritures et écritures anciennes ou non ?..	38
. BIBLIOGRAPHIE.....	42
. INFORMATIONS.....	44

18

COTISATION - ABONNEMENT 1976

MEMBRE.....	cotisation 10F.	)	
	abonnement 20 F.	)	30 F.
NON-MEMBRE .....	abonnement .....		35 F.

Les membres qui le peuvent ont la possibilité de majorer leur cotisation dont le taux reste modeste.

-:-:-:-:-

PUBLICATIONS EN VENTE

- Actes du Symposium de Cordes (1967) : 15 F. (port compris)
- Subterranea mémoire n° 1, 1975 : Souterrains d'Europe occidentale et "déviations" religieuses médiévales. Actes des réunions annuelles de la SFES, 117 p. - 35 F. (port compris)
- Bulletin de la Section Française du CIRAC (ronéot.) - 4 numéros/an.  
1969 et 1970..... 20F. /l'année le n° 6F.  
1971..... 30 F. (n° 9-10 et 11 : 6F.)  
(n° 12 : 15 F.)
- Subterranea ..... 1972 à 1975..... 4 numéros/ans... 35 F. /l'année - le n° 10 F.

Pour tous achats de Publication et règlements, s'adresser à Madame BOIRE, Trésorière (17-21, rue de Javel 75015 PARIS)  
Paiement au CCP - Société Française d'Etude des Souterrains : PARIS U 19 683 28 (effectuer les versements uniquement à cet intitulé complet).

-:-:-:-:-

Assurance pour la pratique de l'Archéologie souterraine : 10F. /an.

° ° °

NOLLENT Pierre - SOUTERRAIN DE BARBARANT A CHATRES-SUR-CHER  
(Loir et Cher)

Le souterrain de CHATRES-SUR-CHER doit être recherché dans un taillis entouré d'anciennes vignes plus ou moins abandonnées, au lieu-dit actuellement LE PRESSEIR, anciennement BARBARANT, à un kilomètre environ, à vol d'oiseau, au nord de l'église.

Il appartenait, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à un vieil homme assez mystérieux, qui passait pour l'avoir creusé secrètement.

Il était l'objet de visites aventureuses des jeunes garçons du pays.

Petit à petit, des désobstructions permirent aux plus hardis de se glisser jusqu'à une "chapelle" terminale.

C'est par les soins de M. J. C. DERET, de MENETOU-SUR-CHER, que le souterrain fut signalé.

Dès la première reconnaissance, à l'automne 1973, notre président M. R. MAUNY, M. le comte de LA ROCHEFOUCAULT, maire de CHATRES, M. A. FERDIERE, assistant de M. G. CHARLES-PICARD, directeur de la Circonscription Historique de la Région Centre, M. J. VINCENT, secrétaire régional de l'Inventaire des Monuments et Richesses Artistiques de la France, furent invités à le visiter et à rechercher les moyens à mettre en oeuvre pour son étude et sa préservation.

Dès les semaines qui suivirent, une grille fut placée sur le trou d'ouverture et une enquête ethnologique fut commencée par M. DERET. Il fallut attendre les mois de juillet et août 1975 pour l'étude sur le terrain.

Une collaboration précieuse fut apportée par M. P. BRUN, de MENETOU, avec l'aide de jeunes de CHATRES et de MENETOU : J. P. BRUN , P. et Ch. MARTIAL, A. MASSAULT, P. NOYAT, J. REGUER , Ch. RENOARD, etc. . .

Les relevés de plans sont en partie l'oeuvre de MM. B. LHUILLERY, J. M. LORENZI, Cl. ROLLAND etc. . .

La descente se fait par un puits consolidé à la base en 1976 ; il donne en bout, sur une salle trapézoïdale permettant d'atteindre par trois escaliers, une galerie semi-circulaire bordée de banquettes et de niches de factures très variées.

Deux goulots tardifs en prolongement de deux de ces niches, permettent de visiter une chapelle avec siège ou crédence.

En continuant vers l'ouest, on rencontre, sur la gauche, l'entrée primitive, et très légèrement sur la droite, une galerie, jadis beaucoup moins élevée, qui a dû être l'objet de surcreusement, transformant un couloir légèrement coudé avec sarcophage en bout, en un couloir d'accès à une chapelle pouvant contenir quelques personnes.

Le marchepied de l'autel se trouvait au niveau de l'actuel plancher qui ne fait que succéder à un autre plus ancien dont les points de soutien ont dû être consolidés.

A gauche, et à hauteur, nouveau couloir coudé avec sarcophage toujours en état. Serait-il un témoin de ce qu'était à l'origine, toute cette partie ?

Nous arrivons alors à ce qui peut être attribué au XIX<sup>e</sup> siècle.

En prolongement, et beaucoup plus profondément, une cavité cruciforme a été creusée dans un banc d'argile.

Des autels occupent les trois branches ; ils sont surmontés de gradins : 2, 2 et 3 ; celui du fond est prolongé par une niche avec un trou de terrier dans le côté gauche.

Il eut été imprudent de dégager le tout ; l'argile est dangereuse, nous sommes à 9,50m sous la surface, et en été, il est nécessaire de vérifier la teneur en oxygène. En 1975, allumettes comme briquets, refusaient de prendre feu au-dessous de la cote - 0,20m.

Les matériaux rapportés pour dissimuler complètement cette galerie étant de l'argile, il est permis de penser qu'ils n'avaient pas été sortis à l'extérieur, mais entreposés çà et là dans les autres galeries. Le creusement comme la clôture ne seraient pas très éloignés l'un de l'autre. Un témoin de l'époque reste à l'intérieur sous la forme d'une date, elle est inscrite sur le devant de l'autel sud : 1870 ; mieux encore, sur la table de l'autel d'axe, se trouvait, planté debout, bien droit, un tube de lampe à pétrole, brisé à son collet.

Cet objet inattendu, là où une céramique aurait fait bien mieux l'affaire, ne faisait qu'épaissir le mystère.

Le mobilier de CHATRES, s'il est rare, est assez spécial.

Si le creusement des galeries pourrait très bien s'échelonner, dans le temps, du Moyen-Age au XIX<sup>e</sup> siècle, aucun vestige valable n'a été trouvé. Peut-on dater l'ensemble sur la présence d'un unique fragment de tegula de 0,11m sur 0,08 alors que la vallée du CHER en regorge ; pas plus qu'on puisse le dater sur huit douilles cylindriques, en cuivre, percutées, pour fusil de guerre de calibre 7,65, longues de 0,063m, marquées : DEN 42, RA 42 ou SL 43, une balle déformée de 7,65 (avec la trace des rainures de canon), longue de 25 millimètres, et deux billes d'enfants, l'une de verre et l'autre d'agate.

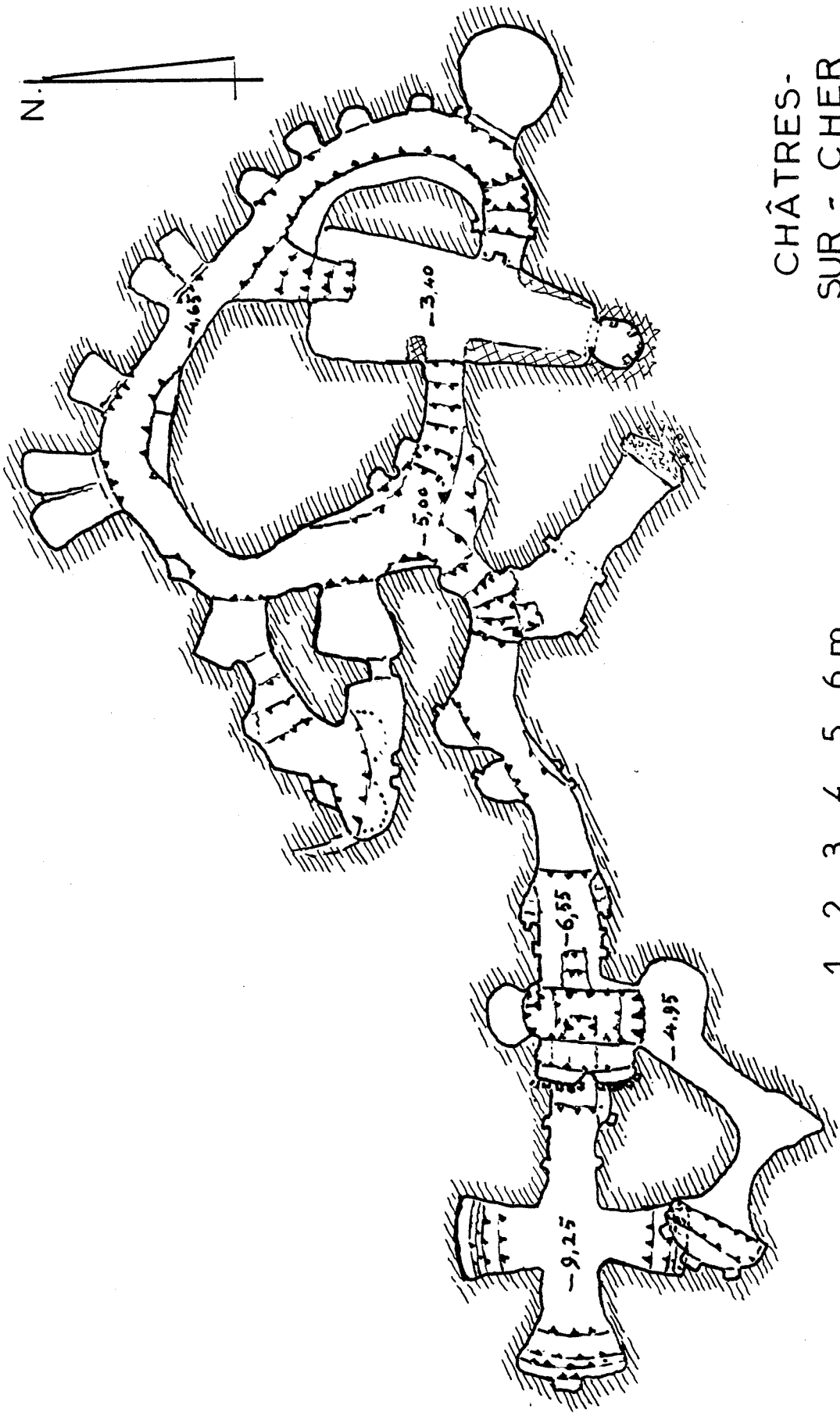
Par contre, l'ancien propriétaire POPELAIN, vaguement sorcier, qui a travaillé longtemps avec sa femme, de nuit, sans que personne ne vit la terre extraite de son souterrain, ne serait-il pas, sinon l'auteur, du moins le témoin des autres dépôts ou objets découverts ?

Ils sont au nombre de trois :

- Une tête et quatre troncs de calcaire, hauteur moyenne des troncs : 0,22m.

- Une tête et un tronc d'argile, séparés l'un de l'autre, une épingle entre eux, une semelle cloutée de sabot ou de soulier à côté, une coquille d'escargot de Bourgogne, et sur le tout, un squelette de bélier de moins d'un an (hauteur de la poupée : 0,17m).

A côté du tube de lampe à pétrole, sur la table et les gradins de l'autel terminal, neuf petits personnages, en buste, dont l'un pourrait avoir été intentionnellement brisé, de 0,035 à 0,042m. de hauteur, étaient joints à une sorte de déesse-mère de 0,07m de hauteur, tous taillés dans le calcaire local.



CHÂTRES-  
SUR - CHER

1 2 3 4 5 6 m.

Chacun , selon ses connaissances ou ses ignorances, ses sympathies ou ses antipathies, pourra donner au souterrain de BARBARANT une origine ou des utilisations très diverses ; il a été certainement témoin de rites ou de pratiques qui peuvent se retrouver , mais de façon beaucoup moins nette, dans de multiples autres cavités trop longtemps considérées comme uniquement utilitaires.

°

°

°

GRAZIANI Michel et MURAT Jack - LE CAUX DE SALLES, commune de  
Beleymas (Dordogne).

Sur la colline du Caux de Salles, qui domine au sud-ouest le confluent de deux petits ruisseaux périgourdiens, le Roy et la Crempse, il subsiste aujourd'hui encore les ruines d'un très ancien château.

Sur les cartes ce lieu figure également sous le nom de Lascaux ou Côtes Salles ; les gens du pays, quant à eux, parlent plus volontiers du Taut ou du château de Montaut, ou bien encore de "ley claou de sallo". Dans les textes anciens (3, 4) on trouve : en 1580 "La Salle de Montaut", en 1485 "Aula de las sallas", en 1220 "castrum montis altis". Certains en pensant aux vestiges et toponymes gaulois qui abondent aux environs, associent ce nom du Taut au dieu Teutates (1).

Sans citer ses sources, E. GARRAUD indique que ce lieu fut une "académie gauloise" (2). De la même façon, B. POMMIER note qu'au 7<sup>e</sup> siècle, Walfre (Gaifrier) duc d'Aquitaine était menacé par Pépin le Bref en sa forteresse de Roussille, il fit déposer ses archives et autres choses précieuses en ce lieu, "château Montaut" (10)... Plus tard, le château appartint à la famille du Chesne de Montréal (7), puis fut oublié par l'Histoire, jusqu'au siècle dernier lorsqu'un grand nombre de médailles furent trouvées dans un vase de terre, et aussitôt vendues au poids.

En 1868, E. GARRAUD écrivait qu'il existerait en ces lieux un mystérieux puits et un souterrain. Celui-ci fut découvert inopinément au début du siècle à trente mètres à l'ouest des ruines et décrit par B. POMMIER (6). Depuis, chaque personne étudiant les souterrains du Périgord possédait sa fiche sur celui-ci et l'on en parlait souvent, mais toujours de façon confuse et imprécise.

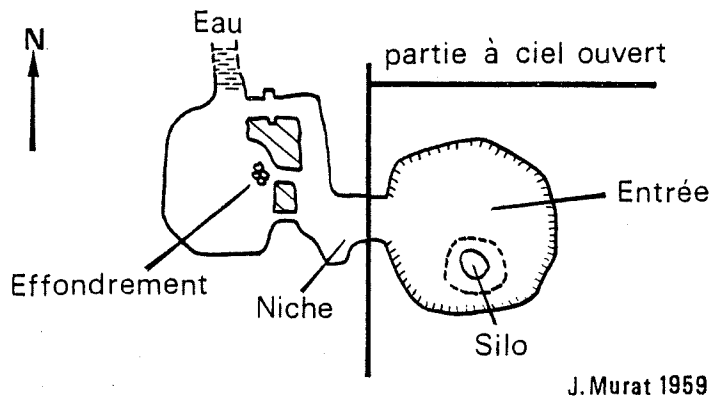
A cela rien d'étonnant, puisque nos recherches sur le terrain, et la confrontation de divers inventaires des cluzeaux du Périgord nous ont permis de nous rendre compte qu'il existe en fait au moins trois souterrains autour de ces ruines.

Le premier, "Caux de Salles I" a été publié en 1959 par J. MURAT dans son mémoire sur les cluzeaux du Périgord (8). Il semble bien que ce soit celui décrit par B. POMMIER en 1937 (6). L'entrée se situe à 20 ou 30 mètres à l'ouest des ruines, de l'autre côté d'un chemin de terre. Elle est aujourd'hui introuvable, mais il nous reste heureusement un plan précis de ce souterrain qui possédait au moins une salle, un conduit horizontal, et une niche et une fosse, à gauche de l'entrée, le reste étant envahi par l'eau.

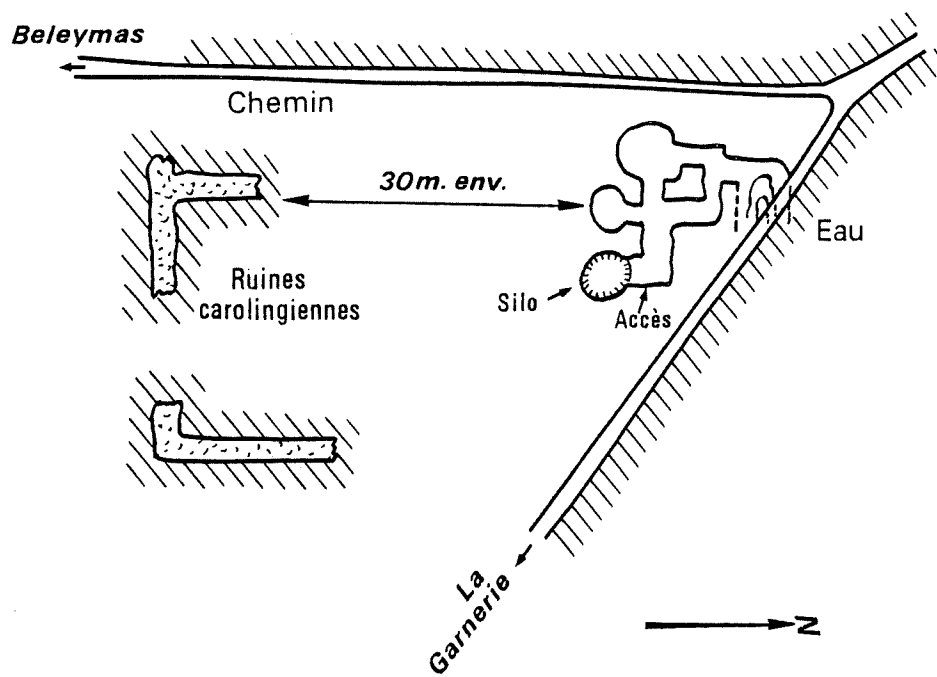
Le second, "Caux de Salles II", a fait l'objet de deux publications de S. AVRILLEAU (11, 12). Située à une trentaine de mètres au nord des ruines, son entrée a été comblée en 1975 par le propriétaire. L'accès se faisait par une fosse, puis on pouvait apercevoir trois salles, la présence d'eau empêchant de poursuivre l'exploration. Il nous en reste aujourd'hui fort heureusement un schéma descriptif (11).

Le seul souterrain encore accessible est donc le "Caux de Salles III", puisque malgré tous nos efforts nous n'avons pu retrouver l'entrée de "Caux de Salles I". C'est en labourant son champ que le propriétaire, monsieur FAVARD, souleva une dalle du soc de sa charrue. Il s'agissait d'une fosse donnant directement accès à une salle. Il l'élargit, et c'est par là que l'on pénètre aujourd'hui dans le cluzeau.

Nous le décrivons toutefois en partant de son entrée originelle, figurée en E sur le plan ci-contre. Elle donne dans un couloir qui tourne à droite ; après une première double feuillure, on aperçoit sur main droite trois conduits horizontaux, et sur le mur devant soi au tournant suivant, deux autres. Le couloir tourne à nouveau à droite, on rencontre une seconde double feuillure, puis immédiatement après un sixième conduit horizontal.



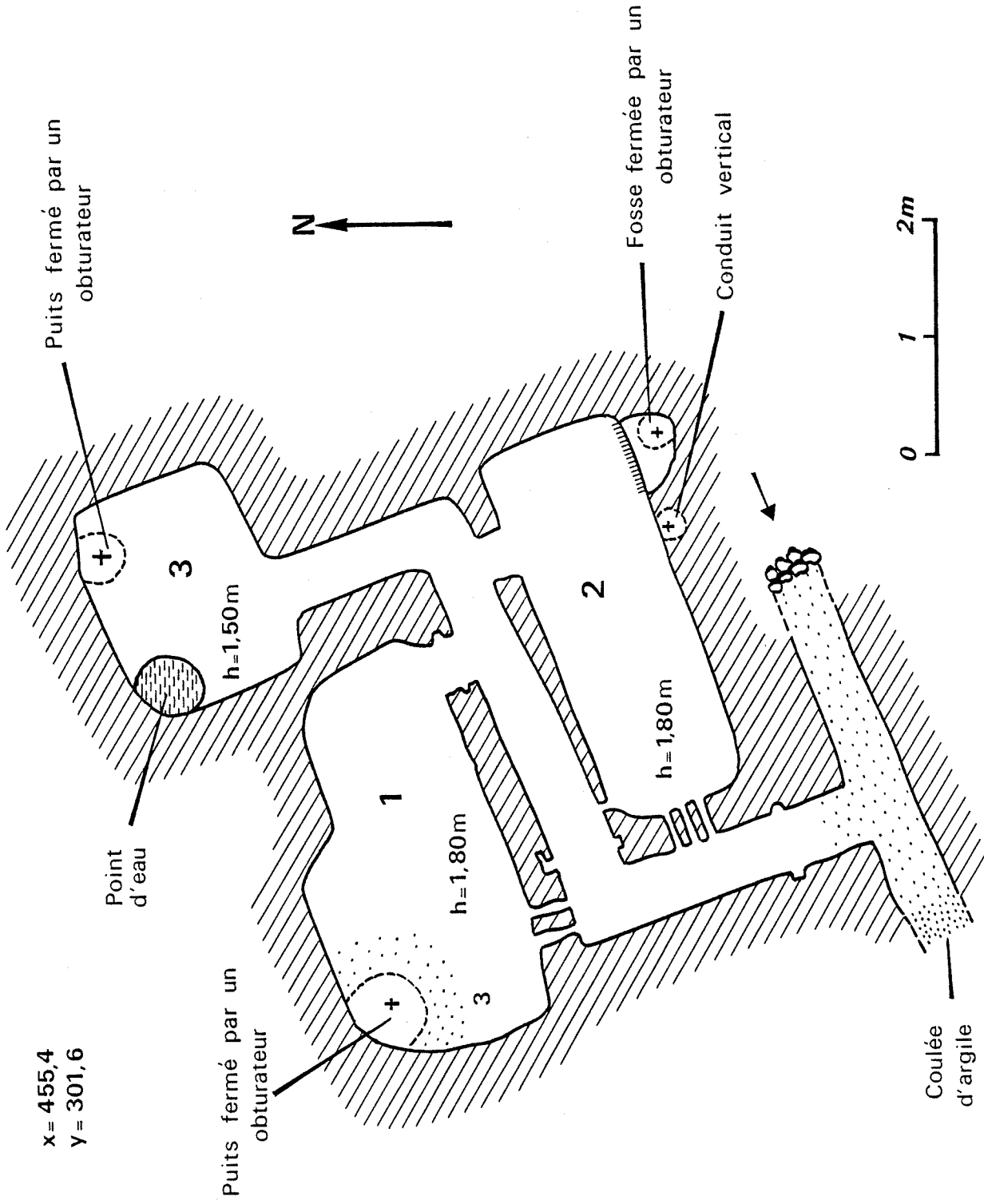
**" CAUX DE SALLES I "**



**" CAUX DE SALLES II "** d après S. Avrilleau Spéleo-Dordogne n° 20, 1966



x = 455,4  
y = 301,6



" CAUX DE SALLES III " Commune de Beleymas ( Dordogne )

( J. Murat 1976 )

Un carrefour conduit sur la gauche à la salle 1, dans laquelle est pratiquée l'entrée actuelle, et vers la droite à la salle 2, la plus longue et la plus régulière. Le couloir, lui, se poursuit, et après un dernier virage à gauche mène à la salle 3. Partout la hauteur oscille autour de 1,80m, sauf dans cette dernière salle où elle ne dépasse guère 1,50m.

Chose remarquable, chaque salle possède dans son coin une fosse dont l'ouverture, fermée par un obturateur, donne sur le champ en surface, comme l'accès actuel du souterrain. Il semblerait, pour une fois de façon très précise en Bergeracois, qu'il s'agisse d'un silo que l'on remplissait depuis le champ, et que l'on vidait depuis la salle par une petite porte, dont on peut apercevoir la trace de la feuillure dans la salle 2.

Lors de sa découverte vers 1960, ce cluzeau était vide, selon le témoignage de son inventeur. Voilà qui ne nous facilite guère la tâche pour en expliquer l'usage. Nous nous bornerons donc à constater que ce cluzeau présente la structure d'un souterrain-refuge : en effet, on y trouve pour l'habitat, un espace assez vaste, de véritables silos, un point d'eau dans la salle 3, et de petits conduits verticaux (salle 2) servant à l'aération. La défense est facilitée par une série de trois portes fermant de l'intérieur, et protégées par six conduits horizontaux pouvant servir à la fois d'observatoires et de meurtrières. Quant à la date de son creusement rien ne peut nous éclairer, tout juste peut-on envisager que s'il s'agit vraiment bien d'un souterrain-refuge, il doit être antérieur à l'époque où le Caux de Salles fut fortifié, c'est-à-dire à 768 au plus tard.

C'est un cluzeau qui rappelle beaucoup celui des Gironies, distant d'un kilomètre, qui fut visité lors des journées d'étude des souterrains de Périgueux en 1972. Malgré l'eau qui s'infiltrait par les fosses et les conduits verticaux, son état de conservation est encore bon, mais il faudrait songer à le protéger, car c'est assurément l'un des cluzeaux les plus caractéristiques du Bergeracois.

Pour en revenir au site dans son ensemble, "on débite mille fables sur ces ruines" nous dit E. GARAUD (2), qui ajoute : "les sorciers et les esprits y jouent un grand rôle, et de nos jours (1864) des gens superstitieux affirment y avoir vu et entendu des choses surnaturelles". On a même parlé d'un veau d'or enseveli sous les ruines (10), ce qui n'est certes pas la première fois à propos d'un cluzeau périgourdin.

Nous voudrions terminer en rapportant ce témoignage récent de la mère supérieure de Bourrou : le curé de Saint Jean d'Estissac, l'abbé A. LEBRUN, comme il en avait souvent l'habitude avait emmené en 1926 des jeunes garçons à l'entrée du souterrain du château de Montaut, qui se trouvait à l'intérieur des ruines, près du mur nord (il s'agit donc d'un quatrième cluzeau). Là, il leur raconta cette légende : "Au fond du souterrain il y a de belles lavandières qui nettoient du linge ; chaque fois que l'on jette une pierre dans le cluzeau, les jeunes lavandières entrent dans une colère noire, et dans l'heure qui suit, un terrible orage s'abat sur la région"... Naturellement les jeunes gens lancèrent des cailloux, et, un orage soudain s'abattit sur les lieux. Notre mère supérieure âgée de 10 ans à l'époque, voulant tourner en dérision le vieux prêtre et ses garçons y conduisit ses jeunes filles qui après avoir bien ri des jeunes superstitieux jetèrent des pierres aux "belles lavandières"... Dans l'heure qui suivit, un orage subit et terrible s'abattit sur la région.

Aujourd'hui, l'entrée du souterrain n'est plus visible ; sans doute a-t-elle été comblée par l'accumulation des pierres jetées aux jeunes lavandières ? Ces dernières ont-elles quitté le Caux de Salles, peut-être, mais leur légende demeure attachée à ces ruines, sur lesquelles plane le souvenir du dieu Teutates.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 ) - W. DE TAILLEFER "Antiquités de Vésone, précédées d'un essai sur les Gaulois".  
Dupont-Périgueux 1821, 1, p. 28-269.
- 2 ) - E. GARRAUD "Antiquités périgourdines, ou l'histoire généalogique et archéologique de Villamblard et de Grignols".  
Dumoulin -Paris, 1868, p. 7-9.
- 3 ) - A. DE GOURGUES "Dictionnaire topographique du département de la Dordogne".  
Imprimerie Nationale - Paris, 1873.
- 4 ) - Abbé LESPINE "Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord".  
1876, p. 371.
- 5 ) - Chanoine BRUGIERE Notes manuscrites, 1880.
- 6 ) - B. POMMIER "Grottes et cluzeaux du Périgord".  
Cassard-Périgueux, 1937, p. 28-29.
- 7 ) - J. SECRET "Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord".  
1957, p. 193.
- 8 ) - J. MURAT "Mémoire sur les cluzeaux du Périgord".  
1959.
- 9 ) - J. P. COUTURIE "Spéléo-Dordogne"  
n° 2, 1959, p. 7.
- 10 ) - B. POMMIER "Villamblard Roussille"  
Imprimerie périgourdine-Périgueux, 1963, p. 34-35 et 156.
- 11 ) - S. AVRILLEUR et F. THEIL "Spéléo-Dordogne".  
n° 20, 1966, p. 37.
- 12 ) - S. AVRILLEAU "Cluzeaux et souterrains du Périgord".  
1975, I, p. 84-85.

AVRILLEAU Serge - LES SOUTERRAINS 1 et 2 DES POMPIES A  
SAINT-FRONT-D'ALEMPS (Dordogne).

SAINT-FRONT-D'ALEMPS (canton de Brantôme, arrondissement de Périgueux) est une petite bourgade située à 16 km au N-NE de Périgueux. La commune de SAINT-FRONT-D'ALEMPS est constituée par un plateau calcaire avoisinant des 200m d'altitude (Crétacé, Santonien), coupé du Nord au Sud par le vallon du ruisseau l'Alemps et limité au Sud-Est par la vallée de la Beauronne (affluent de l'Isle).

Hormis quelques grottes naturelles, et quelques carrières, on ne connaît sur cette commune, que les deux souterrains des Pompies. Ce toponyme est attribué à un domaine comportant une maison de maîtres et une ferme. La maison, de style 18-19ème (1), située à l'extrémité d'un promontoire, à 200m d'altitude, semble avoir pris la place d'un repaire noble, construit lui-même sur l'emplacement d'une position romaine. La ferme est à 250m au S.E. de la maison, à l'altitude 188m.

Le Souterrain des Pompies, n° 1 (24. 3. 04. 408. 1).

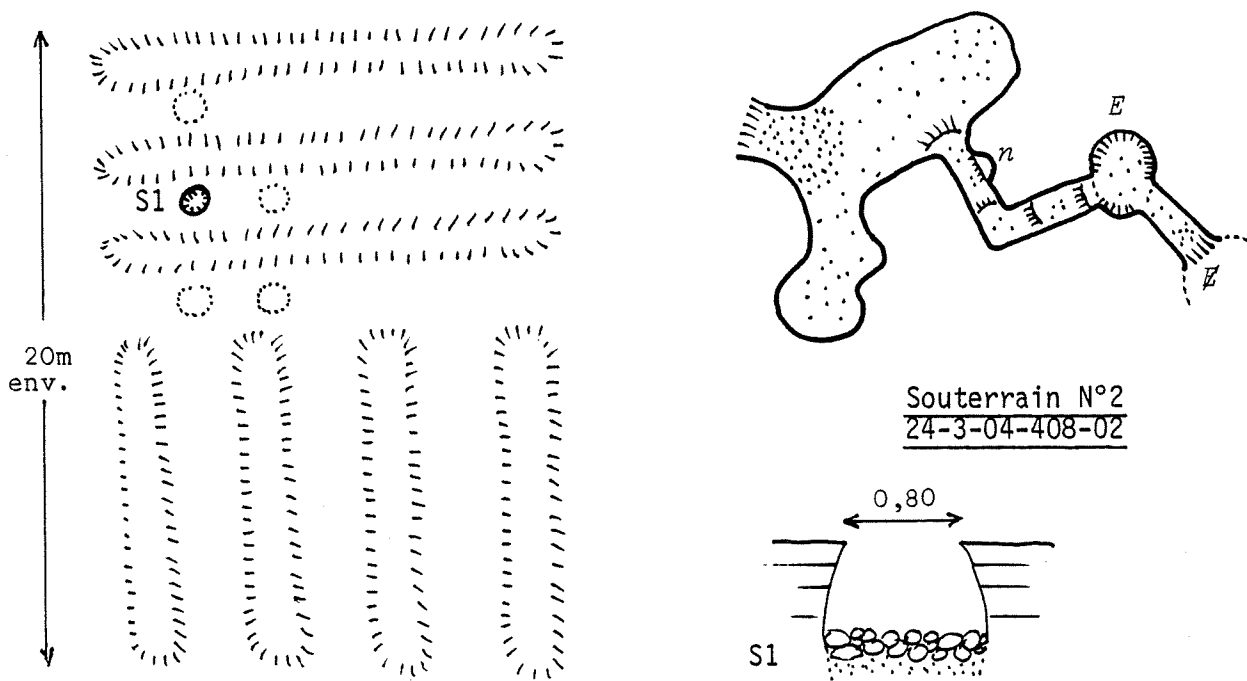
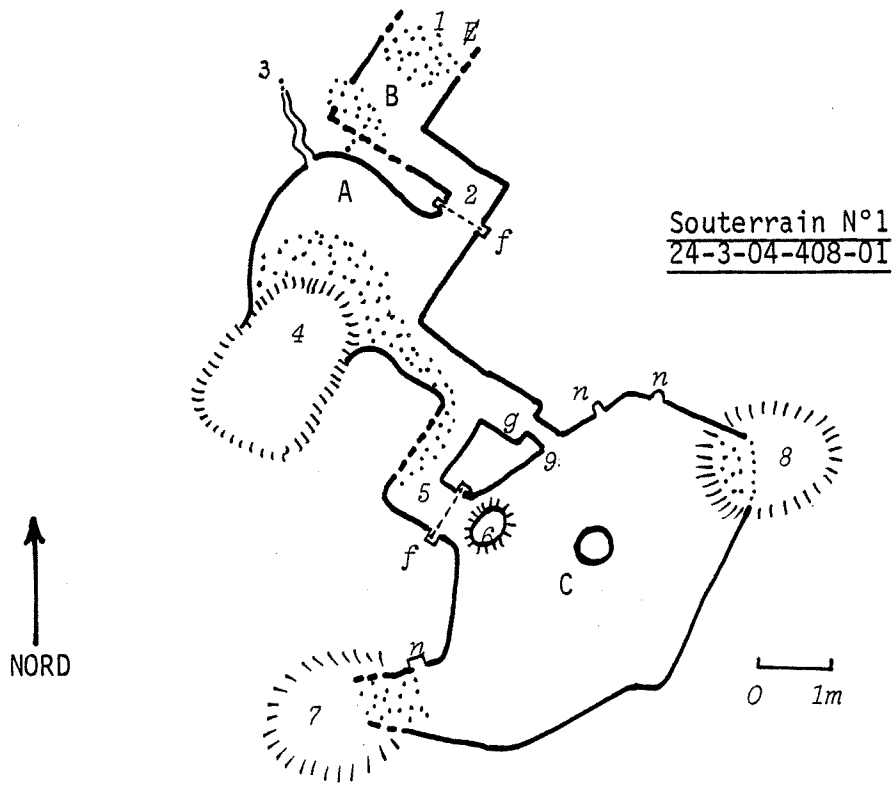
A 400m au S-E de la ferme des Pompies, se trouve une colline naturelle, à l'altitude 177. Un souterrain est situé à 150m au S - E du sommet, soit à l'altitude 160, et à 150m de la Beauronne qui coule, à cet endroit, à l'altitude 140. Cette cavité est à 1.800m du bourg de SAINT-FRONT-D'ALEMPS et correspond aux coordonnées :  $x = 479, 55$  ;  $y = 336, 30$ .

Le souterrain n° 1 des Pompies a été très bien décrit par Henri RICALENS (2) qui a joint à sa note un plan très bien documenté, que nous reproduisons ici (plan n° 1', Les références de H. Ricalens sont indiquées par des lettres et les nôtres par des chiffres).

En ce qui concerne la morphologie générale de la cavité, nous constatons qu'il s'agit d'un souterrain géométrique assez classique, creusé dans le sens des failles géologiques de la région (N-NW/S-SE), ce qui pourrait laisser présumer d'un creusement à partir de fissures naturelles.

Ce souterrain comporte les éléments courants d'un "cluzeau périgourdin" : galeries orthogonales, barrages, trou de visée, grande salle retranchée avec niches et un très beau pilier central au point C. Nous avons trouvé le souterrain dans un assez mauvais état général, (23 janvier 1972, S. AVRILLEAU, A. DESCHAMPS, J. C. MOISSAT) (3) ; très encombré de terre et de pierres, et aussi, semble-t-il un peu détérioré, tant par le gel que par les visiteurs (ce que H. RICALENS signalait déjà en 1965). Nous avons bien reconnu les éboulements de voûtes signalés en A et B, ainsi qu'en 7 par où il est également possible de pénétrer de l'extérieur. Par contre, en 8,

SAINT-FRONT-D'ALEMPS (Dordogne)



nous avons constaté l'existence d'un nouvel effondrement de la voûte. Il est possible que la présence du pilier de la grande salle signifie que les "constructeurs" s'étaient aperçus de la fragilité de la voûte ; et, comme si cela n'était pas suffisant, on trouve en 6 la cheminée que H. RICALENS considère, avec juste raison semble-t-il, comme un passage pratiqué par des chercheurs, peut-être par élargissement d'un conduit vertical (trou d'aération ?), à une époque où aucune autre issue ne s'ouvrait à l'extérieur. Voilà donc un souterrain qui possède actuellement quatre accès : en 4, 6, 7 et 8, alors que l'accès d'origine B est obstrué. Nous avons fait une très curieuse observation : au point 9, nous est apparu un goulot faisant communiquer un fonds de galerie avec la grande salle. Ce goulot ne figurant pas sur le plan de H. RICALENS, nous sommes amenés à envisager deux solutions : ou bien le goulot existait à l'origine et l'auteur ne l'avait pas vu ; ou bien le goulot a été creusé depuis la visite de H. RICALENS. Tout d'abord, nous remarquons la fraîcheur du creusement de ce goulot, comparé à la vétusté de la paroi avoisinante patinée, ainsi que son irrégularité. D'autre part, la présence d'un trou de visée en cet endroit semblerait tout indiqué. Un trou de visée aurait donc été élargi pour permettre un passage ; ce qui laisserait supposer que la galerie était obstruée au point 5. Cette hypothèse serait également confirmée par la représentation en pointillé de la paroi Ouest, au point 5 ; ce passage ayant été désobstrué depuis. Et ceci nous rappelle l'élargissement du conduit vertical au point 6. Ce qui nous amène à conclure que l'auteur de l'effraction 6 pourrait bien être aussi celui de l'effraction 9, ces deux passages ayant permis une progression rapide lors de la redécouverte, aux inventeurs n'ayant pas eu, malheureusement, la patience de désobstruer.

Nos observations nous conduisent à penser que la zone A est une petite salle de grotte naturelle qui aurait été à l'origine de cette cavité souterraine, et que le conduit 3 est un petit boyau naturel.

L'état lamentable de ce souterrain le met gravement en péril. Toutefois, il pourrait être restauré.

A propos du "silo" signalé par H. RICALENS, nous avons effectivement remarqué, à quelques dizaines de mètres du souterrain, une zone d'environ 20m x 20m occupée par des talus de quelques dizaines de centimètres de haut et d'une longueur approximative de 20m, disposés en deux rangées perpendiculaires de trois talus parallèles dans le sens Est-Ouest et de quatre talus dans le sens Nord-Sud. Entre les trois talus du premier groupe, nous avons observé une fosse dont l'ouverture est actuellement de 0,80m, la profondeur de 1m et dont le fond est encombré de pierrailles ; et en quatre autres endroits des intervalles entre les talus, apparaissent des dépressions du terrain qui laissent supposer l'existence d'autres fosses. Ce site mériterait d'être fouillé.

D'autre part, le tertre qui domine le site et que H. RICALENS désigne comme une butte tronconique, nous semble, à première vue, naturel.

#### Le souterrain des Pompies, n° 2 (24. 3. 04. 408. 2).

Ce souterrain ne semble pas avoir été signalé jusqu'à ce jour. Il est situé à 250m au Sud de la ferme des Pompies, à 500m à l'Ouest du souterrain n° 1, près d'un bâtiment annexe, et répond aux coordonnées  $x = 479,10$  ;  $y = 336,40$  ;  $z = 155$ .

Il s'agit d'un souterrain aménagé dans une cavité naturelle. Les fissures géologiques ont été élargies et régularisées. La grande salle ne semble pas avoir subi d'aménagements, encore que son encombrement ne laisse la possibilité de faire aucune observation. L'entrée actuelle se fait par un effondrement de voûte de la galerie d'accès, complètement obstruée à son origine. La cavité servant de dépotoir ne peut être valablement étudiée.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) - SECRET Jean (1966) - Le Périgord, Châteaux , manoirs et gentilhommières.  
Tallandier, Paris, p. 164.
- (2) - RICAENS Henri (1965) - Deux hypogées inédits : Les Pompies (St Front d'Alemps), Dordogne et Pessoles  
(Mirabel), Tarn-et-Garonne .  
CHTHONIA, Public. semestr. du Centre Intern. de Rech. Anhistoriques, n° 5-6, p. 69-71.
- (3) - SPELEO-DORDOGNE (1972) - Bulletin du Spéléo-Club-de-Périgueux, n° 42, p. 48.







Par contre, un travail très sérieux, dû à H. McKERRELL, V. MEJDALH, H. FRANCOIS et G. PORTAL, "Thermoluminescence and Glozel", vient de paraître à Cambridge, G.B. , dans Antiquity, t. 48, 1974 ; p. 265-272, dont on trouvera un compte rendu dans la Revue archéologique du Centre (Vichy, n° 55, juil.-déc. , 1975, p. 354-5).

Ces chercheurs ont examiné toute une série d'objets glozéliens typiques : tablettes d'argile inscrites, urnes à masques, idoles bisexuées, lampes, bobines. Leur verdict est le suivant : tous les objets examinés sont parfaitement authentiques et semblent contemporains de la période comprise entre - 7.000 av. J. C. et + 100 J. C. (La Tène et Gallo-romain) "

Mais restent à expliquer : l'absence de tout parallèle possible entre le contexte archéologique local et les découvertes les plus spectaculaires de Glozel, l'absence de tout tesson gallo-romain, l'absence sur les sites voisins de découvertes ressemblant aux céramiques authentiques de Glozel.

Par ailleurs , il y a le problème des inscriptions sur tablettes dont certaines se sont révélées du même âge que les tablettes mais pas toutes (1).

En conclusion , il faut donc fouiller à nouveau mais cette fois en confiant ce chantier à des protohistoriens confirmés qui travailleront en toute impartialité et non à des amateurs passionnés. Et quant au matériel récolté entre 1925 et 1942, il faut le soumettre dans son intégralité aux organismes et laboratoires spécialisés, qui en feront l'analyse, en rechercheront la chronologie absolue par des méthodes modernes (Carbone 14, thermoluminescence, etc...) et qui trieront l'ivraie du bon grain car il semble bien qu'à Glozel il y ait les deux. . .

C'est donc à une révision complète du dossier de ce site qu'il faut procéder : la science archéologique moderne en a les moyens. Nous devrions savoir entre autres que les tablettes épigraphiées correspondent à des textes , des ex-votos, etc... en langue gauloise probablement, ou si nous avons affaire à des faux.

Les subterranéistes se rappelleront par ailleurs que le toponyme Glozel semble bien une forme locale du toponyme cluzel ou cluzeau qui désigne, dans une bonne partie du Sud-Ouest, nos souterrains aménagés. En existerait-il un par hasard dans ce hameau perdu de l'Allier ? Il serait du plus haut intérêt pour nous de le vérifier et, dans le cas où cela s'avérerait exact, qu'il soit fouillé .

---

(1) - Sur l'analyse de certaines tablettes de Glozel lors du procès qui prouva qu'elles étaient une falsification moderne, voir J. P. ADAM, L'archéologie devant l'imposture, 1975, p. 74-92. Ce qui ne veut pas dire que toutes les tablettes soient des faux. Il semble que "l'on" ait truffé le site d'où provenaient des pièces authentiques, de pièces fausses.

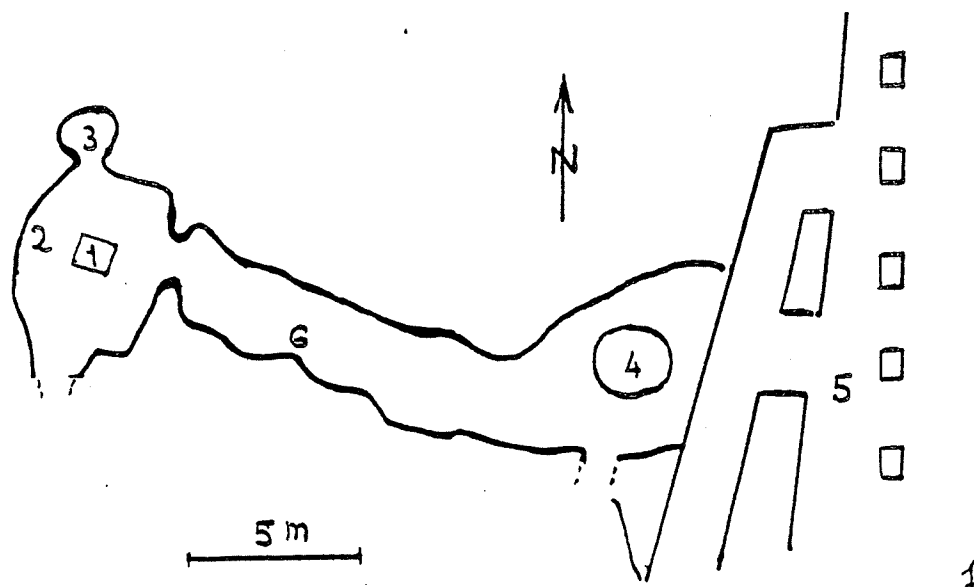


Fig. 1 - La "grotte catacombe" de St Emilion (Gironde).

- 1. Pilier ; 2. Paroi à mnémogrammes et cupules ; 3. Puits ; 4. Chamier ; 5. Eglise monolithe ;
- 6. Couloir (d'après M. Gorce, 1969, p. 15).

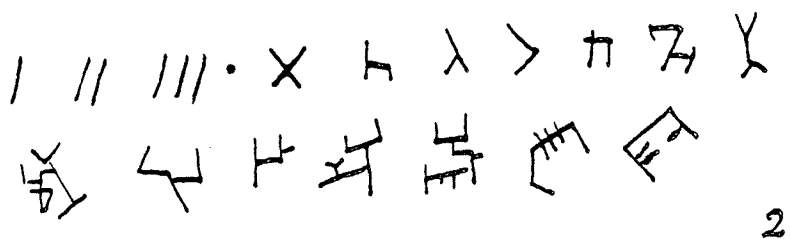


Fig. 2 - Tri de mnémogrammes de la catacombe de St Emilion. (d'après M. Gorce, 1969, p. 15).

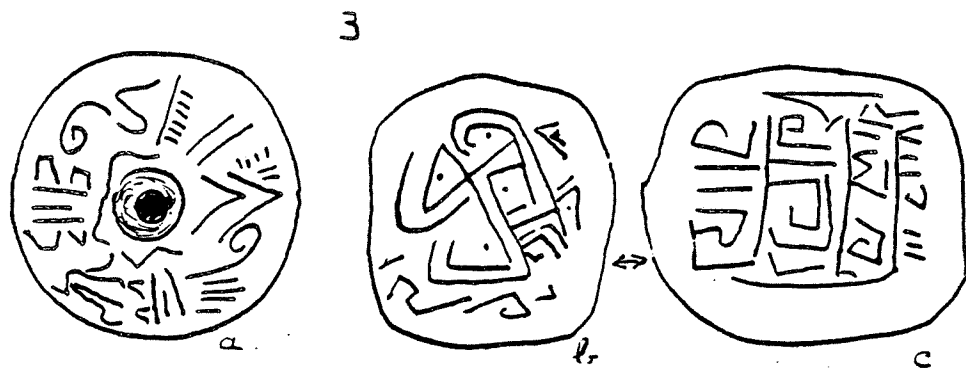


Fig. 3 - Préécritures des Balkans (- 4.000 av. J. C. au plus tard).

- a. Fusafolle inscrite de Dikilitash près Philipi, Grèce du N.E. ;
- b. et c. Les deux faces d'un vase peu profond de Gradešnica près de Vraca, Bulgarie W (d'après M. Gimbutas, 1974, p. 87).

BIBLIOGRAPHIE

BARNEA I. & STEFANESCU ST. - Din Istoria Dobroget - Bucuresti,  
1971, t. 3, p. 180-233.

MONUMENTELE RUPESTRE DE LA MURFATLAR (Roumanie)

(Résumé par Dorothee KLEINMANN)

La craie des montagnes de Murfatlar, à 15 km à l'ouest de Constantza en Roumanie, est exploitée dès l'époque romaine. On y découvrit en 1957, taillée dans l'une des parois rocheuses, une petite église dont le plan et la répartition de l'intérieur, évoquent les basiliques paléochrétiennes. Par la suite de vastes travaux de déblaiement y ont mis à jour un ensemble de six églises rupestres, des annexes funéraires, et des galeries qui les reliaient entre elles. Elles sont uniques en leur genre dans la Dobroudja. L'état de la roche molle, parcourue de fissures, a souvent provoqué la ruine de ces constructions parfois même avant leur utilisation. C'est pourquoi nous rencontrons dans l'espace limité d'une ancienne carrière ce nombre étonnant d'églises parfois superposées les unes sur les autres.

A l'extrémité SW du complexe, l'église E 3 avec son enceinte funéraire (paraclisul), très endommagée, laisse encore reconnaître son plan archaïque. La grotte creusée dans la roche blanche mesure 6 x 3,50m pour une hauteur de 2m. Le chœur en forme de petite abside voûtée est située vers l'Est, séparée de la nef trapézoïdale par une balustrade à une ouverture étroite de 0,66m de large. Placée transversalement devant son côté ouest, le narthex en est également séparé par une balustrade à une ouverture étroite. Dans la paroi latérale du narthex, trois ouvertures garnies de piliers communiquent avec l'exonarthex qui rappelle les contre-absides funéraires de quelques autres basiliques paléochrétiennes en Afrique du Nord, Espagne, Dalmatie et Grèce. Les monuments funéraires se trouvent immédiatement NNE derrière l'église, abordables par une ouverture dans la paroi échancrée de la contreabside. Les parois et les piliers de cet ensemble sont recouverts d'incisions, de figures, d'ornements géométriques et de lettres runiques.

Près de l'enceinte funéraire, à un niveau d'un mètre plus bas, une chambre d'environ 3,30m x 2,70m était utilisée comme habitat. On y a trouvé un peu de matériel. Dans une autre cavité proche, ornée de multiples incisions dans son crépi d'ocre rose, une tombe était creusée dans le rocher. Immédiatement à l'est de l'église E 3 et communiquant avec celle-ci par trois ouvertures, se trouve une autre église (E 5) presque entièrement conservée dont le plan et les mesures ressemblent à ceux de la précédente. Une ouverture dans sa paroi nord révèle par un système de fermetures particulières qu'autrefois une porte de bois y était fixée. Elle donnait accès à cinq galeries qui communiquaient aussi bien entre elles qu'avec l'église E 3 et où des tombes étaient creusées.

Les quatre autres églises (B1, 2, 3, 4) creusées dans ce massif crétacé sont groupées dans la partie orientale de la carrière et sont toutes sur simple plan rectangulaire avec une abside à l'Est (B1) ou au Sud-Est (B 2, 3, 4), qui varie d'un monument à l'autre quant aux proportions et à la répartition intérieure. Parmi les innombrables graffiti qui en recouvrent les parois, il y a une inscription en caractères cyrilliques qui donne l'année de la construction de l'une d'elles : 992.

Trois de ces églises sont superposées les unes sur les autres, creusées dans un massif qui s'avance dans la dépression de la carrière. Une galerie les relie à la plateforme du massif. Parmi les particularités qui distinguent ces églises les unes des autres, un piédestal, un banc taillé dans le rocher, un pilier, un trou de visée ou des aménagements de fermeture d'une entrée on doit mentionner surtout les trois cavités rectangulaires en forme de petits bassins creusés dans le sol du chœur de l'église B 3 à gauche et à droite du bloc d'autel. Elles servaient probablement à des ablutions liturgiques.

Dans l'église B 3 ainsi que dans quelques petites chambres taillées à proximité, communiquant entre elles et, par une galerie, avec l'église, des tombes sont creusées en forme de cercueils. L'une d'elles contenait les restes d'un squelette humain.

Dans le même massif péninsulaire, près des églises et reliées à elles par une galerie, deux chambres funéraires sont particulièrement intéressantes non seulement à cause de trois squelettes d'hommes adultes et des tombes creusées dans leur sol, mais surtout par les incisions, dont les dragons torsadés et encore des graffiti runiques.

Portant à 20 le nombre des tombes, neuf en ont été découvertes encore réparties dans la carrière. Des rangées de dalles de pierre y indiquent l'ancienne manière romaine d'ensevelissement.

En 971- 972, la victoire de l'empereur byzantin à Dorostolon (Silistra) a permis de rétablir l'ancienne frontière de l'Empire sur le Bas-Danube. Sous Basile II le Bulgaroctone, et tout au plus pendant cinq décennies, la carrière de la Murfatlar était exploitée à la fin du Xème siècle, pour en tirer les matériaux nécessaires à la construction du vallum de pierre, dressé entre Exiopolis et Tomis comme fortification contre les ennemis venus du nord. La population locale, christianisée dès le IVème siècle ainsi qu'une autre population d'origine différente, immigrée peu avant et nouvellement convertie au christianisme, ont travaillé ensemble dans la carrière, y ont vécu, célébré leurs offices et enseveli leurs morts.

De multiples traces bien nettes révèlent le système d'exploitation habituel des carrières gréco-romaines. Les églises, galeries et chambres d'habitat étaient creusées dans le massif - des trouvailles le prouvent - avec les mêmes outils utilisés dans la carrière. Les plans des églises, les voûtes et d'autres éléments d'architecture montrent une forte influence byzantine tout comme ces incisions qui représentent des saints et des orants dont l'un en vêtement byzantin, des dessins de poissons, ainsi que les innombrables graffiti et sculptures de croix de toutes les formes. L'influence de l'autre population, venue probablement de la steppe nord-pontique, des nomades de dernière heure, se révèle par une autre catégorie de représentations. Le grand nombre d'incisions de chevaux fait penser à la persistance de coutumes païennes. Les figures d'animaux fantastiques, de serpents, de dragons torsadés, les dessins de labyrinthes et de bateaux vikings, sont indéniablement d'origine nordique.

Les graffiti runiques, plus d'une centaine, encore indéchiffrés, appartiennent à deux catégories dont l'une semble germanique, l'autre turque. L'on a formulé plusieurs hypothèses à propos de leur origine, toutes encore improuvables.

Le monument rupestre de la Murfatlar est ainsi du plus grand intérêt non seulement pour l'étude des endroits culturels souterrains mais aussi à propos des graffiti qui ne manquent pas de ressembler à ceux rencontrés dans nos souterrains français (!).

(1) - Voir également Ion BARNEA "Romains et Byzantins sur le Bas-Danube". Dijon, Archeologia, n° 91, fév. 1976, p. 46-55.

## INFORMATIONS

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Lorsque les archéologues commencèrent à s'intéresser aux souterrains (fin du 19ème-début du 20ème siècle), les fouilles étaient très libres. Mais il apparut très rapidement la nécessité d'une réglementation pour la préservation des sites et des objets anciens.

Une loi de décembre 1913 (modifiée et complétée en 1921, 1927, 1941, 1943, 1946, 1951) traite des monuments historiques.

Mais ce n'est qu'assez tardivement que furent prises les décisions concernant l'archéologie.

La loi de septembre 1941 (modifiée en 1964) précise, dans son article 1er que...

... "nul ne peut effectuer (...) des fouilles ou sondages à l'effet de recherches de monuments ou objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie sans en avoir obtenu l'autorisation". La demande d'autorisation doit être adressée au ministère des Affaires Culturelles.

Ce ministère a été "organisé" par un décret de 1959, modifié en 1961 et 1964. En janvier 1964, un Bureau des Fouilles et Antiquités fut créé aux Ministères des Affaires Culturelles. Ce Bureau est "chargé" de traiter l'ensemble des problèmes (...) relatifs aux fouilles et découvertes archéologiques et notamment (...) de l'aménagement et de l'équipement des chantiers de fouilles (...). Il dirige l'action des Directions régionales des antiquités. " En effet, par décret de septembre 1945 (modifié en avril 1964) il est dit (Art. 2) que "... le territoire de la France est divisé en deux séries indépendantes de circonscriptions archéologiques, l'une pour les antiquités préhistoriques, l'autre pour les antiquités historiques (celtiques, grecques et gallo-romaines)...".

A la tête de chacune des circonscriptions est placé un directeur des antiquités qui "... veille, dans sa circonscription, à l'application de la législation et de la réglementation sur les fouilles et découvertes archéologiques (...) Il délivre des autorisations de sondages valables un mois, autorise des fouilles de sauvetage urgentes, instruit les demandes d'autorisation de fouilles, contrôle les fouilles, reçoit et centralise les déclarations de découvertes fortuites...".

On peut donc retirer de l'étude de ces textes que des règlements précis guident notre action. Aussi avons nous pensé judicieux de vous les remettre en mémoire en vous rappelant que, lors de la découverte d'un souterrain, vous devez prévenir les autorités locales (maire, sous-préfecture, etc...), mais aussi (en lui faisant parvenir le double de votre déclaration officielle) le Directeur des Antiquités Historiques de votre circonscription.

Si vous avez l'intention de faire des sondages, ou d'effectuer des fouilles de sauvetage urgentes, c'est ce Directeur des Antiquités Historiques qui vous délivrera les autorisations.

Nous vous conseillons très vivement de prendre contact avec ce fonctionnaire, de lui exposer vos travaux antérieurs et de régler avec lui tous les points de détails qui pourraient vous poser des problèmes.

Nota. Nous tenons à remercier Monsieur Jean-Michel DESBORDES, Directeur des Antiquités Historiques du Limousin qui nous a fourni les éléments pour la rédaction de cette note et a supervisé ce texte.

LISTE DES DIRECTEURS DE CIRCONSCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUESANTIQUITES HISTORIQUES

NORD (Nord, Pas-de-Calais)

Pierre LEMAN, Ferme St. Sauveur 59650 Villeneuve d'Asq.

PICARDIE (Somme, Oise, Aisne)

J. L. CADOUX - B. P. 336 - 80027 Amiens Cedex.

REGION PARISIENNE (Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-St-Denis)

M. FLEURY, Rotonde de la Vilette, Square Léon XIII, 75019 Paris.

CENTRE (Eure-et-Loir, Loiret, Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher)

Y. DE KISH, Cité Dunois, rue Marcel Proust, 45000 Orléans.

HAUTE NORMANDIE (Seine-Maritime, Eure)

M. MANGARD, Lycée d'Etat Mixte, 76170 Lillebonne.

BASSE NORMANDIE (Orne, Calvados, Manche)

M. DE BOUARD, Centre de recherches Archéologiques, Faculté des Lettres 14032 Caen Cedex.

BRETAGNE (Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan)

R. SANQUER, Faculté des Lettres, Avenue Victor le Gorgeu, B. P. 860, 29279 Brest.

PAYS DE LA LOIRE (Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Vendée)

J. BOUSQUET, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, rue d'Ulm 75005 Paris.

POITOU-CHARENTE (Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime)

G. NICOLINI, Hotel du Moulin de Rochefort, 102 Grand'Rue 86000 Poitiers.

CHAMPAGNE-ARDENNE (Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne)

E. FREZOULS, 27 rue de Lausanne, 67000 Strasbourg.

LORRAINE (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges)

R. BILLORET, 26 rue Lazare Carnot 54000 Nancy

ALSACE (Bas-Rhin, Haut-Rhin)

E. PETRY, Palais du Rhin, 3 place de la République 67000 Strasbourg.

FRANCHE-COMTE (Haute-Saône, Territoire de Belfort, Doubs, Jura)

X Directeur par interim, 9 bis rue Charles Nodier, 25030 Besançon. Cedex.

BOURGOGNE (Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre)

J. B. DEVAUGES, 36 rue Chabot Charny, 21000 DIJON.

AUVERGNE (Allier, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal)

J. C. POURSAT, 29 Boulevard Gergovia 63000 Clermont-Ferrand.

LIMOUSIN (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse)

J. M. DESBORDES, 2 ter rue Haute de la Comédie 87000 Limoges.

AQUITAINE (Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde)

J. COUPRY, 27 rue Esprit des Lois, 33000 Bordeaux.

MIDI-PYRENEES (Lot-Aveyron, Tarn, Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne)

M. LABROUSSE, 15 rue Antonin Mercié 31000 Toulouse.

LANGUEDOC-ROUSSILLON (Lozère, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales)

G. BARRUOL, 5 bis rue de la Salle l'Evêque 34000 Montpellier.

RHONE-ALPES (Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Ardèche, Loire, Rhône)

J. P. BOUCHER, 23 rue Roger Radisson, 69005 Lyon.

PROVENCE (Alpes de Provence, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes, Vaucluse)

F. SALVIAT, 29 avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

COTE D'AZUR (Alpes-Maritimes, Var)

C. GOUDINEAU, 29 avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

CORSE

J. JEHASSE, 19 Cours Napoléon 20000 Ajaccio.

#### NECROLOGIE

S'il est agréable pour notre société d'enregistrer de nouvelles adhésions chaque année, combien il nous est infiniment pénible d'apprendre le décès d'un de ses membres. Nous devons rappeler aujourd'hui à votre souvenir Monsieur Robert PILLAULT, domicilié à Orléans qui fut jadis un Président actif de la Société des Naturalistes orléanais.

Bien connu pour ses qualités humaines, affable et généreux, très versé en entomologie, en préhistoire, en archéologie, il fut l'un des premiers à favoriser l'essor du CIRA. Bien avant la création de celui-ci, il avait dès 1924 effectué de nombreuses recherches notamment au sujet des souterrains du Loiret et des départements limitrophes, il nous avait spécialement fait bénéficier (Monsieur l'abbé NOLLENT et moi-même) de ses compte-rendus, plans et observations, ainsi que d'un fichier de 170 souterrains.

Occasionnellement la spéléologie ne le rebutait pas, il a participé à la première exploration du gouffre des Ronces en forêt d'Orléans. Les hommes de cette valeur ne se rencontrent pas tous les jours et le souligner ravive nos regrets. Monsieur PILLAULT reste pour nous un homme dont le dévouement ne se mesurait pas, avec lui disparaît un de nos pionniers comme l'étaient MM. GAUTHIER, MOUFFLET, NOUËL et RICHARD et nous adressons à sa famille les sentiments de gratitude et les condoléances très sincères de tous les amis de la SFES.

M. POITEL



